

# Gérer des périodiques en BU et en BM

## Un même métier ?

*Arabesques* a invité des responsables de services de périodiques de bibliothèque universitaire et municipale à confronter et partager leur point de vue sur leur métier et leurs fonctions. Car, même si l'on gère le même document, on ne s'adresse pas au même lecteur. Et cela peut changer bien des choses...

Nathalie Fabbris travaille à la section « Droit » du SCD de l'université Paris-XII – Paris-Val-de-Marne.

Geneviève Painvin et Marie-Hélène Ramackers travaillent à la bibliothèque du Carré d'art, à Nîmes.

### **Pouvez-vous nous présenter le service des périodiques (fonds, personnel...) de votre bibliothèque ?**

#### **PARIS-XII**

Le fonds de périodiques de la bibliothèque représente 310 titres papiers dont 270 abonnements en cours et 16 titres étrangers. Les titres se répartissent en différents espaces : le droit généraliste, le droit spécialisé et la presse en libre accès organisés de manière thématique ; les collections plus fragiles (publications à feuillets mobiles, fascicules les plus consultés...) et les titres en attente de reliure en accès semi-direct ; les têtes de collections des publications officielles (*JO*, *JOCE*, etc.) en magasin compact.

La bibliothèque est également riche de 9 bases de données juridiques françaises dans lesquelles un peu plus de 160 titres de périodiques sont accessibles en texte intégral. Certaines bases de référencement telles que le *Doctrinal* ou *Lextenso* complètent également notre documentation papier en y faisant référence, ce qui est une plus-value pour notre fonds.

Le service compte trois agents à temps plein : une bibliothécaire adjointe spécialisée pour la gestion des abonnements, le signalement et l'organisation des collections, et deux magasiniers pour le bulletinage et l'équipement.

#### **CARRÉ D'ART**

Le service des périodiques de la bibliothèque du Carré d'art gère l'ensemble des abonnements du réseau des bibliothèques de Nîmes (budget, marché, politique d'acquisition, commandes, réclamations, traitement scientifique...). Le réseau comprend une centrale (Carré d'art), trois médiathèques de quartier et un médiabus.

Le fonds est constitué de 1 500 titres, dont

250 périodiques patrimoniaux (journaux et revues), 730 titres en cours (adultes et enfants). Carré d'art est abonné à trois revues en ligne : *Euroconte*, *Lire et écrire à l'école*, *Mangajima*, ainsi qu'aux bases de données Références, Pressed (presse quotidienne, revues, dépêches de l'AFP) et Rarebooks (livres rares et précieux).

La majeure partie des documents est installée en libre accès au Kiosque, au Carré d'art. Les médiathèques annexes et les départements musique, vidéo et jeunesse proposent les revues spécialisées dans leurs services.

Le Kiosque se compose d'une équipe de sept personnes : une bibliothécaire, une assistante qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques, deux assistantes de conservation du patrimoine et des bibliothèques dont une à mi-temps, trois agents du patrimoine dont un à mi-temps.

### **Quelle est la spécificité de votre fonds de périodiques ? Qu'y trouvent vos lecteurs qu'ils ne trouvent pas ailleurs ?**

#### **PARIS-XII**

La construction de l'université Paris-XII s'est étalée jusqu'au milieu des années 70. Cette donnée historique permet de comprendre pourquoi le fonds documentaire de la BU est assez modeste et ne peut rivaliser avec les grandes bibliothèques parisiennes.

La BU a choisi de renforcer les collections de base ainsi que les fonds correspondant aux axes de recherche tout en s'appuyant sur les autres bibliothèques d'Île-de-France, et de mettre l'accent parallèlement sur les services d'accès à l'information (développement du prêt entre bibliothèques, de l'accès aux banques de données et aux cédéroms).

Le point fort de notre bibliothèque est l'accès direct aux collections. C'est une volonté politique de mettre notre documentation à la libre disposition de l'utilisateur. Nous avons un peu plus de 200 titres en accès libre. L'accès indirect concerne essentiellement des reliures fragiles telles que les publications à feuillets mobiles ou bien les titres en attente de reliure. Mais une carte de consultation (gratuite) permet d'y accéder facilement.

Les périodiques sont exclus du prêt, ce qui est un gage de disponibilité quasi permanente. Une enquête auprès de nos utilisateurs, il y a un peu plus d'un an, a montré que 85 %

d'entre eux étaient satisfaits de nos titres. L'adéquation de notre fonds avec les besoins des lecteurs est donc une autre de nos spécificités !

#### **CARRÉ D'ART**

En tant que bibliothèque municipale notre fonds a résolument un caractère encyclopédique. Titres grand public, mais aussi spécialisés, universitaires, presse étrangère, périodiques anciens, revues dites « fonds local », presse taurine et revues du fonds protestant (dépôt du Consistoire de Nîmes). La bibliothèque municipale de Nîmes est « classée ». Les documents anciens proviennent en grande partie de confiscations révolutionnaires. Les premières collections de périodiques remontent ainsi au XVIII<sup>e</sup> siècle...

Installée dans un bâtiment contemporain depuis 1993, la bibliothèque a procédé à un rassemblement de certains de ses fonds. Les usagers apprécient particulièrement de pouvoir consulter des documents récents tout en ayant la possibilité d'effectuer des recherches sur des fonds patrimoniaux, anciens ou spécialisés.

### **Gérer un service des périodiques est toujours un lourd travail. Comment vous organisez-vous ? Quelle part de votre temps de travail dédiez-vous aux relations avec les éditeurs ? au signalement ? au renseignement aux usagers ?**

#### **PARIS-XII**

Il y a quatre ans, quand je suis arrivée à la BU, la priorité a été le recensement et le signalement des collections dans le système de gestion local et dans le Sudoc. En effet, Paris-XII, qui est un site « hors-source » était bien déployé dans le réseau du *SU* mais n'a jamais été versé dans le catalogue national. Aujourd'hui, le signalement est essentiellement un travail de mise à jour et de correction que j'estimerais à 25 %. La relation avec les éditeurs est minime dans la mesure où nous passons par une agence d'abonnements avec laquelle les occasions de contact ne manquent pas : les relances des fascicules non reçus, demandes d'avoirs...

Lorsque la fréquentation de la bibliothèque bat son plein, entre septembre et juin, le centre des préoccupations se tourne vers le renseignement bibliographique et la formation documentaire avec un investissement temps d'environ 25 %. L'un des axes les plus marqués



Bibliothèque de l'université Paris-XII - Architecte : Michel Rémon - Photo : service photo de l'université

de mon travail est la coordination de la gestion des ressources continues (papiers et électroniques) au sein du SCD.

### CARRÉ D'ART

Compte tenu du nombre de nos abonnements, la priorité porte sur le bulletinage que nous effectuons tous les matins du lundi au samedi, afin que la presse soit en place dans la journée ; les quotidiens sont installés avant l'ouverture au public.

Le service public nécessite également la présence d'une ou deux personnes au Kiosque, en roulement de 10 h 30 à 18 h (19 h deux fois par semaine), du mardi au samedi. Ce temps s'organise entre recherche documentaire, information, prêt-retour (80 % de nos documents sont empruntables), équipement, classement...

La gestion des abonnements de l'ensemble du réseau, centralisée au Carré d'art, englobe de multiples tâches : suivi du budget, des commandes, de la mise à jour informatique des données, nouveaux abonnements, fiches d'abonnements, traitement scientifique, dépouillement de certains titres générant des notices sur le catalogue informatisé.

La quasi totalité des titres en cours est en libre accès, mais nous archivons également en quantité importante en magasin.

Les relations directes avec les éditeurs concernent essentiellement des titres du fonds local.

### Qu'est ce qui vous plaît dans votre fonction et qu'aimeriez-vous faire évoluer ? PARIS-XII

L'application de notre métier demande une palette de compétences et une ouverture d'esprit qui interdisent toute immobilisation dans des certitudes figées. Les nouvelles technologies ainsi que l'ouverture des frontières sont pour beaucoup dans cette perspective dynamique de la profession. C'est cet éventail des

possibles et du renouveau qui me plaît. Paradoxalement, cette richesse peut être source de complexité et de lourdeur que seule une coopération entre instances documentaires, scientifiques, culturelles et professionnelles peut alléger et rendre cohérent.

Pourquoi ne pas décider de regrouper tout ou partie des activités et des moyens, notamment en matière de recherche et de documentation ?

C'est ce que tentent de faire **les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES)**. Paris-XII fait d'ailleurs partie du PRES *Universud* qui regroupe également Paris-XI, Évry, Versailles-Saint-Quentin et l'ENS de Cachan.

Je pense que ce genre de rapprochements volontaires devrait se renforcer. Le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche s'en trouverait plus harmonieux et les SCD sortiraient renforcés d'une mise en réseau de leurs ressources et de leurs compétences, surtout à l'heure où le coût des abonnements de périodiques est en constante augmentation.

Publics captifs des éditeurs commerciaux, les bibliothèques sont tenues d'acheter alors même que les budgets stagnent, voire diminuent. Il en résulte des menaces de désabonnements. La perspective de coopération qu'offre des regroupements tels que les PRES peut permettre une sortie des ornières financières du surcoût des abonnements.

Toute forme de coopération en ce sens est donc une évolution à souhaiter.

### CARRÉ D'ART

Point d'aboutissement du traitement documentaire des collections (travail de l'ombre !) l'information du public est certainement l'activité la plus enrichissante : recherches bibliographiques dans nos fonds, utilisation de bases de données en ligne (Références, Pressed,

catalogue du Sudoc), orientation des usagers vers les services compétents, bibliothèques universitaires, municipales, centres de documentations spécialisés, services de la compétence de la ville...

La mise en valeur d'un fonds encyclopédique nous permet ainsi de côtoyer un public très varié et exigeant. L'actualisation de l'information suppose un ancrage permanent dans le présent et concerne tous les domaines de la société.

La gestion des ressources continues au niveau du réseau favorise la maîtrise et la coordination des fonds. Les relations transversales entre les services génèrent ainsi un travail avec les collègues toujours bénéfique en terme de convivialité et de professionnalisme – réunions abonnements, formation à la recherche documentaire sur la presse, assistance permanente auprès des collègues gérant les périodiques dans les services...

Le signalement de nos collections reste cependant trop limité à un public fréquentant régulièrement les bibliothèques de l'agglomération nîmoise. Plusieurs pistes sont à explorer : animations ponctuelles autour d'un titre, un thème, un journaliste, un dessinateur de presse, diffusion d'informations sur notre site web, accueil et formation en direction de nos partenaires enseignants, étudiants, formateurs, éducateurs...

Notre abonnement au site « Vocale Presse » permet actuellement aux déficients visuels de consulter certains périodiques sur micro-ordinateur en grands caractères ou par synthèse vocale (*Le Monde, Libération, Le Figaro et Lire*). Deux revues en grands caractères sont également proposées au public : *Largevision* et *Mieux voir*. Des efforts restent à faire dans le domaine de la signalisation et l'accès aux services : équipement informatique adapté aux différentes formes de handicap, postes réservés, signalisation au sol et vocale facilitant les déplacements dans les bâtiments.

### Vous est-il possible de faire de la veille documentaire sur les titres à paraître, sur l'actualité de l'édition scientifique ? Si oui, comment procédez-vous ?

#### PARIS-XII

Nous ne faisons aucune veille sur l'actua-

lité de l'édition scientifique à Paris-XII. Concernant les titres à paraître, je ne parlais pas vraiment de veille. La veille documentaire sous-entend la mise en place d'un processus organisé sur deux axes que sont la collecte et le traitement de l'information et doit s'inscrire dans un cadre adapté à nos besoins et orientations spécifiques. Il suppose donc l'application d'une méthode raisonnée de recherche et de traitement que nous n'avons pas encore mise au point. Cependant, dans le cadre d'un plan de développement des collections qui arrive à son terme, la réflexion en cours doit aboutir à formaliser notre politique dans ce domaine. Le principal objectif concernant les périodiques est de compléter les têtes de collection pour les grands périodiques du droit et compléter les manquants dans nos titres lacunaires. Nous souhaiterions mettre en place une politique structurée d'acceptation des dons venant de particuliers, mais surtout d'autres bibliothèques (Euroback). Pour l'heure, chaque année je demande aux éditeurs les plus importants de m'envoyer leur catalogue et nous regardons comment les nouveautés s'inscriraient dans notre fonds. Je classe également tout au long de l'année les spécimens envoyés à la bibliothèque comme publicité. Mais le prix des abonnements s'élève et le budget qui leur est alloué n'augmente pas... Alors peut-être que le sens à donner à la veille documentaire est de ne pas passer à côté d'une sortie INCONTORNABLE sans laquelle notre fonds deviendrait « boîteux » ?

#### **CARRÉ D'ART**

Notre équipe n'assure pas de veille documentaire. En revanche, le service Doc-Info du Carré d'art effectue un vrai travail de documentation, principalement sur le fonds local : veille, dossiers documentaires, revue de presse professionnelle...

#### **Vous est-il possible de réaliser des actions de promotion ou de diffusion particulières, à destination de vos lecteurs ?**

##### **PARIS-XII**

Actuellement, nous limitons ce type d'informations à celles relatives aux nouveautés (titres, bases de données ou sites web) par un encart de format A4 disposé à côté des postes de consultation en salles, ainsi que par une brève sur l'intranet de la bibliothèque.

Nous organisons également des formations à l'attention des usagers sur les bases de données.

#### **CARRÉ D'ART**

Oui, bien sûr : mise en valeur d'un titre, de numéros spéciaux, hors séries ponctuellement. Mais nous manquons de mobilier adapté et l'espace disponible au Kiosque est limité.

L'annonce de nouveaux abonnements, numéros spéciaux, hors séries et autres manifestations sera peut-être possible sur le site web prochainement...

#### **Comment décririez-vous le lecteur type qui consulte ou emprunte un périodique chez vous ?**

##### **PARIS-XII**

Bien évidemment, le lecteur type est un étudiant de droit de Paris-XII. Il consulte régulièrement (48 %, 1 à 3 fois par semaine) nos périodiques et ses besoins sont satisfaits tant en matière de disciplines représentées, qu'en matière d'actualité ou de diversité des supports (pour 85 % des étudiants interrogés). Il est lui-même peu ou pas abonné à des titres de périodiques (85 %) et utilise fréquemment nos bases de données (56 % des étudiants interrogés dont 47 % d'entre eux sont de niveau M2 ou D).

Il est évident que si les périodiques étaient proposés au prêt, ils seraient empruntés. Néanmoins, les étudiants jouent très bien le jeu de la consultation sur place. Les demandes récurrentes se font généralement sur l'accès distant à nos bases de données. Nous pourrions bientôt répondre à cette attente avec un accès authentifié hors des murs de Paris-XII via un portail ; peut-être dès la rentrée prochaine.

#### **CARRÉ D'ART**

Le lecteur type n'existe pas dans une bibliothèque municipale ! Nous passons d'un prêt de *France-football* à une recherche pointue sur la revue *Esprit*, le temps d'un clic de souris !

#### **Avez-vous déjà été confronté à une demande de lecteur particulièrement loufoque, ou difficile à traiter ?**

##### **PARIS-XII**

« Loufoque » peut-être pas, mais parfois inopportune. Le cas par exemple d'un particulier qui cherche toute la jurisprudence et la réglementation relative à un sujet très pointu relevant plus des compétences d'un cabinet d'avocat que d'une BU de droit. Mais ces cas restent anecdotiques.

Des questions difficiles ? Oui, il y en a ! C'est pour cette raison que nous avons ouvert un bureau de renseignements bibliographiques à part entière en septembre 2005.

#### **CARRÉ D'ART**

Tout est possible ! La bibliothèque est un lieu balisé, ouvert, tout en garantissant respect et sécurité. Une partie de notre public est en grande demande de lien social...

#### **Comment réagit votre public à l'augmentation de l'offre de périodiques électroniques ? Ce type de document a-t-il été intégré dans ses habitudes documentaires ?**

##### **PARIS-XII**

Habituellement, l'idée du périodique électronique séduit notre public. Toutefois, l'analyse de sa pratique de consultation met en relief plusieurs écueils. Tout d'abord, devant le manque d'homogénéité dans l'interrogation des ressources, l'utilisation intuitive est un leurre et faute de formation, l'autoformation de l'utilisateur nécessite d'être encadrée. C'est pour cette raison qu'en plus des supports sommaires en ligne, nous mettons à disposition du public en salles de lecture un mémento d'utilisation pour chaque base. Le deuxième écueil est le manque de lisibilité quant à l'antériorité et les délais de mise en ligne. Ces informations ne sont pas toujours limpides et accessibles, d'où le retranchement sur les collections papier pour une recherche sur les dates liminaires d'un titre.

36 % de nos usagers interrogés (lecteurs extérieurs, enseignants, chercheurs et étudiants confondus) disent consulter nos bases entre une à plusieurs fois par semaine et 76 % disent consulter entre un et six périodiques papiers à chacune de leur visite. Je n'ai pas calculé le degré de couverture de nos bases par rapport à nos titres papiers, mais ces chiffres montrent tout de même que la consultation en ligne n'est pas un réflexe généralisé, du moins en droit.

#### **CARRÉ D'ART**

La demande d'édition en ligne émane principalement du public universitaire, enseignant ou fréquentant assidûment l'espace Culture et multimédia, rôdé à la recherche en ligne. Intérêt et impatience bien sûr ! Nous réfléchissons à un annuaire de sites de presse en ligne, accessibles sur l'OPAC.



Le Carré d'art - Architecte : Norman Foster - Photo : Jean-François Dreuilhe

**La prolifération de l'offre numérique a-t-elle, modifié la façon dont vous envisagez votre métier ?**

**PARIS-XII**

Le numérique est dans la profession depuis plus longtemps que moi. Je ne conçois donc pas mon métier en dehors des impératifs qu'il impose.

**CARRÉ D'ART**

L'évolution technologique a ce côté stimulant de la remise en question professionnelle. Incertitudes, doutes, mais surtout désir d'améliorer la transmission de l'information, de veiller à n'exclure personne et d'aiguiser l'envie d'apprendre.

**Comment voyez-vous votre service des périodiques dans 10 ans ?**

**PARIS-XII**

S'il est permis de rêver, alors je me lance ! Le SCD de Paris-XII, et donc avec lui, le service des périodiques de la BU de droit, sera intégré dans un réseau de partage raisonné des ressources sous forme d'un partenariat documentaire à l'échelle nationale et internationale. L'économie d'une telle association lui permettra une redistribution du budget vers de nouvelles souscriptions indispensables et spécifiques à son site et à ses missions propres. Les abonnements électroniques (pour lesquels l'établissement sera propriétaire des archives sans surcoût d'abonnement) compléteront harmonieusement les collections papiers. Car dans dix ans, le service ne sera pas complètement virtuel...

**CARRÉ D'ART**

Nous aimerions nous diriger vers un fonctionnement moins cloisonné entre les services. On pourrait envisager le maintien d'un lieu aussi convivial que le Kiosque centré sur les quotidiens et les magazines, tout en aménageant un espace plus approprié à la recherche sur les ressources continues à proximité immédiate des documents de la bibliothèque Adultes, du département Patrimoine et de l'espace Culture et multimédia. Un espace de références et de recherche travaillant en collaboration avec le service Info-Doc équipé de la gestion électronique de documents mutualiserait ainsi les compétences et les moyens dont nous disposons. Le réseau informatique permettrait la consultation de la presse en ligne sur tous les postes publics

**Au nom de nos lecteurs, merci d'avoir répondu à nos questions !**

Propos recueillis par Josiane Faïta-Hugues et Laurent Piquemal

✉ [faïta-hugues@abes.fr](mailto:faïta-hugues@abes.fr)

✉ [piquemal@abes.fr](mailto:piquemal@abes.fr)

**PARIS-XII**

Nathalie Fabbris ✉ [fabbris@univ-paris12.fr](mailto:fabbris@univ-paris12.fr)

☎ 01 56 72 61 02 📠 61 13

**CARRÉ D'ART**

✉ [mediatheque.periodiques@ville-nimes.fr](mailto:mediatheque.periodiques@ville-nimes.fr)

Geneviève Painvin

et Marie-Hélène Ramackers

☎ 04 66 76 35 03 📠 35 10

**Carré d'art** - Bibliothèque – Benoît Lecoq, directeur  
☎ 04 66 76 35 02 ou 35 20 ou 35 24 📠 35 10 📧 [Place.de.la.Maison-Carrée.30033.NÎMES.CEDEX.9](mailto:Place.de.la.Maison-Carrée.30033.NÎMES.CEDEX.9)

**Université Paris-XII** – Pierre Carbone, directeur du service commun de la documentation  
☎ 01 45 17 70 02 📠 70 32 📧 [61.avenue.Général-de-Gaulle.94010.CRÉTEIL.CEDEX](mailto:61.avenue.Général-de-Gaulle.94010.CRÉTEIL.CEDEX)

# À l'IUFM de Les centres de

Chaque site de l'IUFM\* dispose d'un **Centre de ressources documentaires (CRD)** fonctionnant en réseau sur l'académie. Ils sont regroupés au sein du service commun de documentation. Ils sont ouverts aux étudiants, professeurs-stagiaires et formateurs de l'IUFM.

Chaque CRD est doté d'un fonds documentaire essentiellement à vocation pédagogique, en accord avec les programmes scolaires, constitué de documents usuels, de livres et de revues en sciences de l'éducation, de documentaires sur supports variés (diapositives, cassettes vidéo, cédéroms, dvd...) concernant toutes les disciplines enseignées dans le primaire et le secondaire, et de manuels scolaires. Les étudiants et les stagiaires peuvent ainsi à la fois parfaire leurs connaissances pour le concours et asseoir leur réflexion et l'analyse de leurs pratiques dans le cadre de la constitution de leur mémoire en deuxième année. Le prêt de documents variés leur permet d'utiliser des ressources pertinentes et récentes dans le cadre de leur pratique professionnelle au cours de leur formation.

L'IUFM dans son ensemble est abonné à **208 titres de périodiques**.

De nombreux abonnements sont communs et certains sont spécifiques à chaque site selon les formations dispensées ; ainsi la revue *Conseiller d'éducation* ne se trouve qu'à Nîmes.

**La liste des abonnements** peut évoluer selon les demandes des usagers.

Les titres sont très variés, vont de **l'information générale** (presse nationale d'actualité et des revues du type *Le Monde de l'éducation*, *Sciences humaines*, *Cahiers pédagogiques...*) à **la didactique des disciplines** (*Aster*, *Petit X*, *Disdaskalia*, *Repères IREM et lettres*, *Cartable de Clio*, *Historiens et géographes*, *Études de linguistique appliquée*, *AILE*, *Actes de lecture...*) en passant par **la didactique générale** (*Spirale*, *Revue internationale d'éducation du Centre international d'études pédagogiques*, *Recherche et formation*, *Esquisse...*) et des revues spécialisées (*Bulletin officiel de l'éducation nationale*, *Journal des instituteurs*, *revue EPS*, *Ville-École-Intégration*, *Les Nouveaux dossiers de l'audiovisuel...*) sans oublier diverses parutions envoyées gracieusement par l'institution – Éducation nationale.